



COMMUNIQUE de PRESSE

Compte-rendu d'une rencontre entre Madame Kosciusko-Morizet,
Ministre de l'écologie et du développement durable et une délégation
de l'Association du Massif Vosgien

Vers une gestion « durable » du transit des poids lourds dans le massif vosgien

Fin 2010, l'Association du Massif Vosgien a sollicité un rendez-vous avec Mme la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet portant sur la mise en œuvre d'un schéma de gestion du transit des poids lourds dans le massif vosgien.

Il s'agissait de trouver des solutions à une situation inacceptable concernant le trafic de poids lourds dans le massif : aujourd'hui, deux ans après la réouverture du tunnel, de Sainte-Marie-aux-Mines, il n'accueille pas plus de 180 camions quotidiennement alors que les trois grands cols du massif que sont Le Bonhomme, Bussang, Saâles voient passer chaque jour plus de 1000 camions apportant dans les vallées adjacentes de grandes nuisances.

La Ministre a organisé une réunion de travail avec ses collaborateurs et quelques élus du Massif, qui s'est tenue mardi 4 janvier 2011 au Ministère de l'Ecologie et du développement durable. La délégation comprenait, François Tacquard, président de l'AMV (Association des élus du Massif Vosgien), conseiller général de Saint-Amarin, Jean Vogel, vice-président de l'AMV et maire de Saales ainsi que Roger Bleu, président de la communauté des communes de Kaysersberg et maire du Bonhomme. L'ancien sénateur haut-rhinois, Jacques Muller, accompagnait la délégation.

Mme la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet a manifesté un vif intérêt pour la proposition de l'AMV, aussi pragmatique que constructive, car longuement mûrie et ne nécessitant aucune dépense publique !

Elle a proposé une démarche pragmatique pour aboutir à un projet de bonne gestion des poids lourds dans le massif vosgien à la fin de l'année 2011

- nomination immédiate d'un "chef de projet", un Inspecteur Général dont la mission consistera à rencontrer les différents acteurs concernés ; il devra déposer ses propositions pour le mois d'avril 2011
- réalisation d'une phase d'animation avec les autorités organisatrices : Conseils généraux 68, 67 et 88, DREAL Alsace et Lorraine, APRR (entreprise concessionnaire du Tunnel)
- à la fin de l'année 2011, mise en œuvre du plan de gestion durable du transit des poids lourds dans le massif. »

Les élus présents se sont réjouis de cette démarche très positive en faveur d'un grand projet de développement durable bénéficiant à tout le Massif Vosgien.

« Cela fait de trop nombreuses années que nos concitoyens souffrent quotidiennement du passage de poids lourds dont la plupart n'ont rien à faire dans nos villages. Il faut bien prendre conscience que les Vosges sont un massif montagneux tout à fait particulier au regard de la densité de population qui y vit et de la conurbation dans les vallées : au total ce sont 40 kilomètres de cœur d'agglomération qui sont impactés par le passage de plus de 1000 camions par jour... un record au plan national ! ».

Contact : François TACQUARD, Président de l'AMV

Conseiller Général du canton de Saint-Amarin

Tél 06 87 75 68 43 – Email : francois.tacquard@wanadoo.fr

**Association du Massif Vosgien – 16 rue Charles de Gaulle – 88400 GERARDMER
Fax 03 29 60 81 74 - assocmassifvosgien@orange.fr**